



## Fonds Renaissance Aide Covid 19 Présentation du dispositif

### Bénéficiaire

---

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID 19, la Communauté de Communes des Loges, en partenariat avec la région Centre Val de Loire et la Banque des Territoires, vous propose de bénéficier d'un soutien financier pour assurer le redémarrage de l'activité après le confinement.

### ELIGIBILITE

#### Les entreprises :

- Tous secteurs d'activité
- Moins de moins de 20 salariés,
- Implantées sur le territoire de la Communauté de communes des Loges

#### Répondant aux conditions suivantes :

- Entreprises ou propriétaires procédant à cette demande pour son activité principale,
- Indépendants dans la mesure où elles n'ont pas de lien capitalistique direct avec une ou d'autre(s) société(s), sauf si l'effectif total cumulé des différentes structures concernées ne dépasse pas 20 salariés,
- Disposant d'un numéro SIRET au moment du dépôt de la demande,
- Etant à jour de ses cotisations fiscales et sociales au 31/12/19,
- N'étant pas en situation d'interdiction bancaire,
- Ne faisant pas l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire, de plan de sauvegarde ou de redressement.

### Dispositif d'aide

---

### MODALITES DE FINANCEMENT

Aide versée sous forme d'avance remboursable sans intérêt ni garantie.  
Remboursement différé d'un an et s'effectuant sur 3 ans par semestre.

## TAUX D'INTERVENTION

Besoin en trésorerie :

- Le taux maximal d'aide est de 80 % de l'assiette composée des investissements et du besoin de fonds de roulement présenté de façon détaillé

**L'avance se situe entre 5.000€ et 20.000€**

## DEPENSES ELIGIBLES

- Besoin en trésorerie, constitué pour assurer les dépenses essentielles au maintien et au redémarrage de l'activité (reconstitution d'un stock, approvisionnement de proximité en matière premières/consommables...)
- Investissements nécessaires à la sécurisation des salariés et/ ou de la clientèle (achat de matériels de protection et de prévention...)
- Investissements visant à limiter l'impact économique du COVID 19

## FORMALITES D'OBTENTION

Le dossier de demande est disponible sur le portail de dépôt de demande en ligne :

<http://www.regioncentre-valde Loire.fr/accueil/les-services-en-ligne/la-region-vous-aide/artisanat-industries-et-services/covid-19-fonds-renaissance.html>

## Contact

---

**Informations :**

- ✓ Madame Florence GALZIN – Vice-Présidente Développement Economique de la Communauté de Communes des Loges - [fgalzin@chateauneufsurloire.fr](mailto:fgalzin@chateauneufsurloire.fr)
- ✓ Monsieur Pascal HURAUULT - Développeur Economique de la Communauté de Communes des Loges – [deveco@cc-loges.fr](mailto:deveco@cc-loges.fr) - 02.38.46.91.86 –